

J'INTÈGRE —
LA FONCTION
— PUBLIQUE

ATSEM•ASEM

L'ORAL EN 180 QUESTIONS

CONCOURS
**2025
2026**
Catégorie C

J'INTÈGRE —
LA FONCTION
— PUBLIQUE

ATSEM•ASEM

EXTERNE, INTERNE ET 3^e VOIE
L'ORAL EN 180 QUESTIONS

Corinne PELLETIER

Diplômée en psychologie cognitive
et directrice d'une association gestionnaire de services et d'établissements
pour déficients sensoriels.

DUNOD

Direction et conception graphique de la couverture : Nicolas Wiel
et Elizabeth Riba (graphiste)

Illustration de couverture : Ph. Monkey Business © Adobe Stock

Mise en page : Belle Page

© Dunod, 2025

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-088248-9

Sommaire

Partie 1

Présentation des épreuves

1. Le déroulement de l'oral d'admission	4
2. Les attentes du jury	7
3. La présentation personnelle	8
4. Les connaissances professionnelles	10
5. Les compétences et aptitudes professionnelles	12
6. Le savoir-être professionnel	15
7. La motivation	17

Partie 2

Les 180 questions

Le développement de l'enfant (fiches 1 à 6)	20
L'alimentation (fiches 7 à 14)	26
Les apprentissages (fiches 15 à 30)	34
Les activités de l'ATSEM (fiches 31 à 53)	50
La santé (fiches 54 à 73)	73
La sécurité à l'école (fiches 74 à 82)	93
L'entretien (fiches 83 à 99)	102
L'école maternelle (fiches 100 à 126)	119
La communication (fiches 127 à 144)	146
L'environnement professionnel de l'ATSEM (fiches 145 à 169)	164
Questions autour de la motivation (fiches 170 à 180)	189

Partie 3

Boîte à outils

1. Les sigles à connaître	202
2. Planning de révisions sur 4 mois – concours externe	205
3. Les symboles	209
4. Les postures lors de l'entretien oral	211
Index	213

Partie

1

**Présentation
des épreuves**

Les candidats aux concours ASEM, ainsi que ceux admissibles après l'épreuve écrite aux concours ATSEM voie externe et de 3^e voie, se présentent à un oral d'admission.

C'est une épreuve déterminante : épreuve unique des concours ASEM et dotée d'un coefficient deux fois plus élevé que l'écrit d'admissibilité pour tous les concours ATSEM. Il est donc essentiel pour les candidats de s'y préparer afin de saisir l'opportunité de convaincre le jury de l'adéquation de leur profil avec l'exercice de la fonction d'ATSEM/ASEM.

L'épreuve orale diffère d'un concours à un autre.

***Présentation des oraux d'admission
des concours ATSEM et ASEM***

		Contenu	Durée	Coefficient
Concours ATSEM	Concours Externe	Entretien permettant d'apprécier l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues à l'ATSEM et ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses missions.	15 min	Coeff. 2
	Concours Interne et de 3 ^e voie	Entretien débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises à cette occasion, sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel. Ce document, établi conformément au modèle fixé par arrêté du ministre chargé des collectivités territoriales, est fourni par le candidat au moment de son inscription et remis au jury avant cette épreuve. Cet entretien se poursuit par une conversation visant à apprécier, le cas échéant sous forme de mise en situation professionnelle, la capacité du candidat à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes les plus fréquemment rencontrés par un agent territorial spécialisé des écoles maternelle.	20 min dont 5 min d'exposé	Coeff. 2



	Contenu	Durée	Coefficient
Concours ASEM	Entretien débutant par un exposé de 3 minutes du candidat sur son parcours professionnel et sa motivation. Il est suivi d'un entretien avec le jury destiné à apprécier la capacité du candidat à exercer les fonctions d'ASEM de la commune de Paris, de son environnement de travail, ainsi que sa capacité à travailler en équipe et en autonomie avec les enfants. Les 3 dernières minutes de l'entretien sont consacrées à la transcription écrite, en deux lignes maximum, d'un message relatif à une mise en situation professionnelle communiquée par le jury au candidat.	18 min	Coeff. 1

Les candidats des concours ATSEM interne et de 3^e voie ainsi que ceux du concours ASEM devront accorder beaucoup d'attention à l'élaboration du document retraçant leur parcours professionnel, pièce maîtresse de l'entretien.

Le contenu des pages suivantes consacrées à l'oral d'admission, va vous permettre de vous informer sur le déroulement des épreuves, d'appréhender les attentes du jury, de réussir votre présentation, de vous préparer aux questions posées et aux mises en situations professionnelles, d'exprimer vos motivations, de mettre en avant les atouts de votre candidature et de soigner le fond et la forme de votre discours.

1 Le déroulement de l'oral d'admission

Le jour J, l'identité des candidats est vérifiée à l'appui d'un document officiel avec une photographie récente (carte d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire). Celui qui ne peut pas justifier de son identité, ne passe pas l'épreuve et est donc exclu du concours.

Il est recommandé d'arriver avec au moins une demi-heure d'avance sur le lieu de convocation afin d'avoir le temps de trouver la salle d'examen, de passer aux toilettes, de se concentrer en vue de l'épreuve à venir...

Il est possible que vous attendiez votre tour plus ou moins longtemps dans un couloir ou dans une salle d'attente. Dans ce cas, restez calme en feuilletant une revue ou un livre que vous aurez pris soin d'emporter avec vous. Pensez à apporter une bouteille d'eau.

Lorsque votre tour est venu, souriez et saluez la personne qui vient vous chercher.

En entrant dans la salle d'examen, saluez les membres du jury : « Bonjour mesdames, messieurs, mesdames et monsieur... » selon sa composition. **Ne vous asseyez pas tant que vous n'y êtes pas invité.** Si le temps vous semble long, demandez l'autorisation de vous asseoir et prenez le temps de vous installer confortablement.

L'entretien débute, hors temps réglementaire, par une brève présentation des examinateurs qui prennent soin d'indiquer leur qualité (fonctionnaire, élu...). Une fois terminé ce temps de présentation, l'épreuve démarre et le minuteur est enclenché pour une durée de 15 à 20 minutes selon le concours.

Il est important que rappeler que le candidat ne peut recourir à aucun document pendant l'oral d'admission.

Afin d'assurer une égalité de traitement entre les candidats, les jurys chargés de réaliser les oraux adoptent une grille d'entretien commune comportant un découpage précis du temps d'entretien.

Exemple de grille d'entretien Concours ATSEM Externe

Déroulé de l'épreuve	Durée
Aptitudes à exercer les missions d'ATSEM	8 min
Connaissances sur l'environnement professionnel	4 min
Motivation professionnelle	3 min
Savoir-être professionnel	Tout au long de l'épreuve

Exemple de grille d'entretien Concours ATSEM Interne et 3e Voie

Déroulé de l'épreuve	Durée
Présentation par le candidat de son expérience et ses compétences acquises.	5 min maximum
Analyse de l'environnement professionnel et résolution de problèmes.	15 min

Exemple de grille d'entretien Concours ASEM

Déroulé de l'épreuve	Durée
Présentation par le candidat de son parcours professionnel et sa motivation.	3 min maximum
Aptitudes à exercer en tant qu'ATSEM, connaissances de l'environnement de travail, capacité à travailler en équipe et en autonomie avec les enfants.	12 min
Mise en situation professionnelle avec un exercice de retranscription d'un message.	3 min

À noter que pour les concours ATSEM interne et de 3^e voie ainsi que pour le concours ASEM, le candidat dispose de la totalité du temps réglementaire pour réaliser sa présentation. Il peut choisir de l'interrompre plus tôt en indiquant au jury qu'il a terminé. Néanmoins, il risque d'être pénalisé pour ne pas avoir respecté le temps imparti.

Au bout du temps réglementaire, les examinateurs mettent fin à la présentation si elle n'est pas terminée.

L'oral se poursuit par une phase de questions et de mises en situations professionnelles, interrogations contextualisées pour permettre l'expression de savoir-faire et savoir-être professionnels pour des candidats qui ont déjà une expérience dans le domaine de la petite enfance.

À la fin de l'entretien, les membres du jury échangent et attribuent à chaque candidat une note comprise en 0 et 20. Une note inférieure à 5/20 est éliminatoire. La note attribuée peut encore évoluer si le jury décide de classer, par échelle de valeurs, les uns par rapport aux autres, tous les candidats qu'il a vus. Une note définitive est accordée à chaque candidat.

À l'issue des épreuves orales, l'ensemble des jurys se réunissent pour délibérer.